

Jette

info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
 Chaussée de Wemmel 100
 1090 Bruxelles
 Tél.: 02/423 12 11
 Fax : 02/425 24 61
 E-mail : infojette@jette.irisnet.be

NOVEMBRE 2006 N° 136

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Elections communales 2006

Votre vote sous la loupe

Les affiches électorales ont disparu du paysage jettois. Après les élections communales du 8 octobre 2006, l'heure est maintenant à l'analyse des résultats. Les noms de 35 conseillers communaux sont sortis des urnes. Jusqu'en 2012, ces hommes et ces femmes présideront aux destinées de notre commune, adoptant les projets à mettre en oeuvre dans tous les secteurs de la vie locale. Il est bon de rappeler que les conseillers représentent l'ensemble des citoyens et qu'ils sont dès lors les acteurs du débat démocratique à Jette. Le nouveau conseil communal sera installé le 2 décembre prochain. Au cours de cette première séance, les conseillers éliront les échevins qui siègeront au collège, aux côtés du bourgmestre, durant cette législature. D'ici là, votre Jette-Info revient sur les résultats des élections et dévoile le visage du futur conseil communal.

ELECTIONS COMMUNALES : résultats et analyse

EN PAGES 4 A 6

Site Publivenor : du logement communal en construction

PAGE 7

Place aux enfants : plongée dans le monde des adultes

PAGE 9

Samedi 2 décembre 2006 : Saint-Nicolas à Jette avec Dimi

PAGE 11

Un mois pour la solidarité : spectacles, rencontres-débats, petits déjeuners, exposition,...

PAGES 14 ET 15



Au-delà des élections

Le 8 octobre dernier, les Jettoises et les Jettois ont choisi leurs représentants au conseil communal. La majorité sortante a été confortée. Ses partenaires ont donc logiquement fait le choix de continuer à travailler ensemble, pour le bien de tous les habitants. En effet, après le temps du débat électoral et de la confrontation des idées, il est important de se remettre au travail avec le souci de notre avenir commun. Le temps de la campagne fut l'occasion pour les candidats d'entendre les avis, les critiques, les encouragements des citoyens. Soyez assuré qu'il en sera tenu compte par vos élus pour la poursuite de l'action communale.

Il est important de souligner que, sur les 35 citoyens élus, il y a 13 nouveaux conseillers, ce qui montre que le renouvellement des mandataires est une réalité dans notre commune. Il est réjouissant de constater que des citoyens sont toujours prêts à assumer des responsabilités dans la gestion communale.

Si ce journal consacre une bonne part de ses pages aux résultats de ces élections, il faut aussi aujourd'hui se mettre en perspective. Car la vie communale ne s'arrête heureusement pas. Concours de fleurissement, opération «Ça passe par ma commune», opération 11.11.11, construction de nouveaux logements, protection environnementale,... Vous verrez au fil des pages de ce journal que Jette reste une commune active, ouverte et participative. C'est dans cette dynamique qu'il faut continuer à travailler demain.

Nous savons que les défis ne manquent pas. Mobilité, emploi, logement, lutte contre la pauvreté, environnement et développement durable sont des problématiques qui touchent tous les responsables publics, quel que soit le niveau de pouvoir. A Jette aussi, nous devons envisager notre développement local à la lumière de ces enjeux qui concernent de manière fondamentale les modes de vie en société que nous voulons instaurer dans les prochaines années.

Penser globalement, agir localement: cette maxime devient de plus en plus un impératif. Ne restons donc pas enfermés sur nos difficultés ou nos satisfactions privées ou locales. Recherchons ensemble ce qui est bon pour le plus grand nombre. C'est dans cette optique que je m'engage pour mon deuxième mandat en tant que bourgmestre de Jette.

Hervé Doyen,
votre député-bourgmestre

En direct du Conseil communal

Les conseillers communaux étaient réunis à l'Hôtel du Conseil le 25 octobre dernier. Ils ont débattu de divers aspects de la vie de la commune. Voici une sélection des points discutés lors du dernier conseil communal.

AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les conseillers communaux se sont prononcés en faveur de l'amélioration de l'éclairage public sur la place Van Gehuchten. Deux consoles d'éclairage public seront installées par Sibelga qui procèdera également à l'enlèvement de l'ancienne installation.

MOBILITÉ

Plusieurs mesures ont été adoptées en vue d'améliorer le stationnement dans certaines voiries de la commune.

Dans l'avenue Odon Warland (de part et d'autre de l'avenue Charles Woeste), il ne sera ainsi plus interdit de se garer le long des immeubles de numéros impairs entre la rue Corneille De Clercq et la rue Spruyt. Le stationnement, toujours dans l'avenue Odon Warland, sera également autorisé le long des immeubles pairs entre le carrefour formé par les rues Faes et Longtin et l'avenue Firmin Lecharlier. Le stationnement se fera en partie sur le trottoir entre le square Amnesty International et la rue Spruyt.

L'obligation de stationner en partie sur le trottoir de chaque côté des avenues de Levis Mirepoix et Giele sera, en outre, supprimée.

CONTRAT DE QUARTIER

Suite à l'enquête publique organisée du 8 au 25 septembre, le projet de programme quadriennal de revitalisation des quartiers "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart" avait reçu un avis favorable en Commission de concertation, le 29 septembre. Ce projet de programme a été approuvé par les conseillers communaux. Il a donc pu être déposé au Gouvernement bruxellois dans les délais prévus par la procédure, à savoir avant le 31 octobre.

ACQUISITION D'IMMEUBLE

La mise sur le marché de logements de qualité à prix modérés représente un défi pour les autorités. Le conseil communal a approuvé l'acquisition de l'immeuble sis rue Léopold 1er 358 en vue, à terme, de le rénover et d'y créer des logements communaux.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.423.12.11

Horaires des services communaux

(sauf juillet et août)
Services Population, Etat civil et GEFI-CO : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h (Gestion du Territoire également sur rendez-vous le jeudi de 16h à 19 h)

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél. 02.422.31.21

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

HÔTEL DU CONSEIL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02.422.46.11
- Service social: 02.422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288
1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

In Memoriam

Léon Van Belle, conseiller communal

Le 3 juillet dernier, Léon Van Belle, conseiller communal de la commune de Jette, s'est éteint à l'âge de 66 ans. Homme engagé, il siégeait au conseil communal depuis le 2 janvier 2001.

Au nom des Jettoises et des Jettois, le collège des bourgmestre et échevins a présenté à sa famille, à ses proches et à ses amis ses plus sincères condoléances.

Le décès de Léon Van Belle étant survenu en pleine législature, sa suppléante Clémentine Vandervinne a accepté de terminer son mandat. Elle a prêté serment le 25 octobre dernier.

MARIAGES

Pas de mariage les jours fériés et lors de week-ends prolongés

Le mariage est un événement festif qui demande beaucoup de préparation. La date de mariage est souvent choisie bien longtemps à l'avance. A Jette, il est possible de se marier tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés. D'autres exceptions existent.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des dates où l'officier de l'Etat civil ne célébrera pas de mariages.

N'oubliez pas que vous devez intro-

duire une demande de mariage auprès du service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100) au moins six semaines avant la date souhaitée.

Aucun mariage ne sera célébré aux dates suivantes:

- Lundi 25 décembre 2006
- Lundi 1er janvier 2007
- Pâques:
Lundi 9 avril 2007
- Fête du Travail:
Lundi 30 avril 2007
- Mardi 1er mai 2007

- Ascension:
Jeudi 17 mai 2007
Vendredi 18 mai 2007
- Pentecôte:
Lundi 28 mai 2007
- Fête nationale:
Samedi 21 juillet 2006
- Assomption:
Mercredi 15 août 2007
- Toussaint:
Jeudi 1er novembre 2007
Vendredi 2 novembre 2007
- Armistice:
Tombe un dimanche en 2007

Les transports en commun gratuits en échange de votre plaque d'immatriculation

Depuis le 1er octobre 2006, les conducteurs bruxellois peuvent échanger la plaque d'immatriculation de leur voiture contre un abonnement de transports en commun. Cela, grâce à la prime Bruxell'air de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette action, qui a son équivalent en Flandre, vise à renforcer la lutte contre la pollution de l'air générée par la circulation automobile. L'objectif de cette prime est d'encourager les automobilistes bruxellois à renoncer à leur voiture au profit de moyens de déplacement plus respectueux de l'environnement : les transports publics, le vélo, la marche et le carsharing Cambio.

En pratique

- Vous optez pour 1 an

Si vous remettez votre plaque d'immatriculation et renoncez à votre voiture, vous recevez pendant un an: un abonnement MTB pour les transports en commun (STIB + réseaux urbains bruxellois de De Lijn, du TEC et de la SNCB) combiné à un abonnement Cambio Start d'un an ou un abonnement Cambio Start d'un an augmenté d'une prime vélo (de 400 EUR maximum).

- Vous optez pour 2 ans

Si en plus de la radiation de la plaque, vous faites procéder à la destruction de la voiture (immatriculée avant le 1er janvier 1997) dans un centre agréé, vous pourrez recevoir un abonnement MTB et un abonnement Cambio Start d'un an (tous deux renouvelables une fois) ; un abonnement MTB d'un an combiné à un abonnement Cambio Start d'un an renouvelable une fois et à une prime vélo ou encore un abonnement Cambio Start d'un an renouvelable une fois et une double prime vélo.

Que faire pour bénéficier de la prime Bruxell'air?

Vous devez remplir différentes conditions pour avoir droit à l'une des formules d'abonnement offertes. Ainsi, tout demandeur doit habiter en Région de Bruxelles-Capitale. De plus, le véhicule auquel vous renoncez doit avoir été immatriculé à votre nom il y a au moins un an. La plaque d'immatriculation doit être restituée à la DIV (Direction de l'Immatriculation des Véhicules). La prime ne peut être octroyée si un membre de votre ménage bénéficie d'une voiture de société depuis moins de 3 mois.

En outre, ni le bénéficiaire de la prime



ni les membres de sa famille ne pourront faire immatriculer de véhicule pendant la durée de validité de la prime.

La demande de prime doit être introduite par courrier à la STIB (Ventes à distance - Bruxell'AIR - avenue de la Toison d'Or 15 à 1050 Bruxelles).

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, vous pouvez appeler le 070.21.00.15. En outre, toute information relative à Cambio est accessible sur le site www.cambio.be ou au 02.227.93.02 - Cambio (Bruxelles) - rue Fossé aux Loups 28/1 à 1000 Bruxelles.

Zone bleue Renouvelez gratuitement votre carte-habitant

La mobilité, aux abords de l'hôpital Brugmann, pose un problème particulièrement aigu. Une zone de stationnement réglementé (zone bleue) y a été mise en place pour permettre une meilleure rotation des véhicules et favoriser le stationnement des riverains, par le biais de la carte-habitant.

La carte-habitant est attribuée aux Jettois qui résident dans la zone bleue autour de l'hôpital Brugmann ou dans la zone limitrophe délimitée aux abords de la zone bleue et qui possèdent un véhicule (la preuve doit en être apportée par la présentation du certificat d'immatriculation et, pour le véhicules de société, d'une attestation de l'employeur). Elle coûte 25 EUR, la première année, et est renouvelée tous les ans gratuitement.

Les personnes qui remplissent les conditions précitées peuvent se présenter au service de la Gestion financière et comptable (GEFICO) munies de leur carte d'identité, du certificat d'immatriculation du véhicule (et d'une attestation de l'employeur pour les véhicules de société). Le paiement peut être effectué au guichet (en liquide ou par Bancontact) ou par virement.

Service communal GEFICO -
chaussée de Wemmel 100 (guichets A et B)

Gare aux passages à niveau



Les incidents qui surviennent aux passages à niveau sont de natures diverses, mais un grand nombre d'entre eux surviennent à la suite d'imprudences et du non-respect de la signalisation par les usagers de la route. C'est pourquoi l'Institut belge pour la Sécurité routière (IBSR) s'est associé à la société gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire Infrabel pour lancer une campagne de sensibilisation au respect de la signalisation aux passages à niveau.

Les chiffres parlent d'eux mêmes: en quinze ans, 79% des accidents survenus à un passage à niveau impliquaient un véhicule de (au moins) 4 roues, 9% concernaient un piéton, 7% impliquaient un cycliste et 5% une moto. 72% des accidents impliquant un piéton ont été mortels, contre seulement 11% pour les véhicules à 4 roues. Plus de 50% des accidents impliquant un cycliste ou une moto ont eu, eux aussi, eu une issue fatale.

Pour cette campagne "Un peu de

patience. Vous n'en mourrez pas", les abords de 70 passages à niveau, répartis sur tout le réseau belge, seront équipés de panneaux d'affichage incitant les usagers de la route à respecter la signalisation, quelles que soient les circonstances. Des affichettes reprenant la barrière rouge et blanche des passages à niveau seront, par ailleurs, visibles dans les commissariats de police, les administrations publiques, les bibliothèques, etc.

Les passages à niveau concernés par la campagne d'affichage ont été sélectionnés en fonction du nombre d'accidents enregistrés, de l'importance du trafic (ferroviaire et routier) et de la possibilité d'y installer des panneaux d'affichage.

Il existe 5 catégories de passages à niveau sur le réseau belge. Chaque passage est classé en fonction des signaux lumineux de circulation, des signaux routiers et des dispositifs (présence ou absence de barrières) dont il est muni.

- Catégorie 1: passages à niveau équipés

de 2 barrières complètes ou de 4 demi-barrières empêchant la circulation sur toute la largeur de la voie publique

- **Catégorie 2:** passages à niveau munis de 2 demi-barrières, placées en chicane, ainsi que de feux rouges clignotant alternativement à l'arrivée d'un train et d'un feu blanc lunaire clignotant pendant l'extinction des feux rouges

- **Catégorie 3:** passages à niveau équipés de deux feux rouges clignotants, mais pas de barrières

- **Catégorie 4:** passages à niveau équipés du panneau de la Croix de Saint-André, sans barrières ni feux

- **Catégorie 5:** passages à niveau équipés uniquement d'un panneau routier à distance signalant l'approche d'un passage à niveau.

La plupart des accidents se produisent à des passages à niveau de deuxième ou troisième catégorie (avec barrières et/ou feux clignotants).

Infrabel travaille à l'amélioration de la sécurité du réseau belge et de ses passages à niveau, via divers aménagements ferroviaires et routiers. Pour la période 2005-2007, quarante millions d'euros sont investis dans la sécurisation (voire la suppression) des passages à niveaux "sensibles" ainsi que des passages à niveau de troisième et quatrième catégorie situés sur des lignes parcourues à plus de 70 km/h, soit un total de 250 passages à niveau sur les 2060 répertoriés en Belgique.

En attendant la concrétisation des travaux de sécurisation, "Un peu de patience. Vous n'en mourrez pas".

Votre vote sous la loupe



**DOS
SIER**

Le 8 octobre 2006, 29.026 Jettois étaient invités à se rendre aux urnes pour élire les 35 conseillers communaux appelés à les représenter pendant six ans. Lorsqu'on sait que la commune est l'institution publique la plus proche du citoyen, on mesure mieux l'enjeu de ces élections. Les projets initiés et adoptés par les mandataires (bourgmestre, échevins et conseillers) auront en effet une influence directe sur le cadre de vie des Jettois et sur les services de proximité auxquels ils peuvent avoir recours.

Dans le Jette-Info de décembre, nous aurons l'occasion de rappeler le rôle des différents organes qui gèrent la commune au quotidien. Au lendemain des élections, l'heure est cependant encore à l'analyse des résultats. Ces trois pages de dossier vous permettront de vous faire une idée précise du verdict des urnes à Jette. Vous découvrirez les noms des élus qui siégeront au conseil communal, ainsi que l'importance des groupes politiques qui le composeront.

33 + 2 conseillers

Le nombre de conseillers communaux que les citoyens sont amenés à élire est lié au nombre d'habitants domiciliés sur le territoire communal. Depuis les élections communales de 2000, la population jettoise a passé le cap des 40.000 unités. Il était dès lors acquis que le nombre de conseillers passerait de 33 à 35 lors de la prochaine législature. La composition du collège des bourgmestre et échevins reste, quant à elle, inchangée. Le bourgmestre sera entouré de sept échevins, un huitième échevin étant octroyé à notre commune pour autant que le bilinguisme soit assuré au sein du collège.

Un conseil plus féminin ?

Jusqu'il y a peu, les femmes étaient fort peu présentes en politique, même au niveau local. Afin de permettre une représentation féminine mieux adaptée à la réalité, le code électoral prévoyait, depuis 1994, que le nombre de candidats du même sexe ne pouvait excéder deux tiers des membres d'une

liste. Depuis, le nombre de représentantes du 'sexe faible' a été revu à la hausse, puisque la parité est désormais de rigueur entre hommes et femmes sur les listes électorales. Concrètement, les 9 listes déposées à Jette totalisaient 249 candidats, dont 123 hommes et 126 femmes.

Comment tout cela se traduit-il dans les résultats ? A Jette, la représentation féminine au sein du conseil progresse lentement, mais sûrement. En 1995, elles n'étaient que 5. Après les élections de 2000, 12 conseillères ont pris place sur les bancs du conseil. Dès le 2 décembre 2006, elles seront 13. Compte tenu de l'augmentation du nombre de conseillers, la représentation féminine au sein du conseil se maintient légèrement sous la barre des 40 %.

A noter que la visibilité des femmes s'améliore également aux yeux de la population. Par rapport aux élections de 2000, une deuxième candidate s'est hissée dans le top 10 du plus grand nombre de voix de préférence.

Conseil communal et gemeenteraad

Suite aux élections de 2000, la répartition entre élus des deux rôles linguistiques se présentait comme suit : 7 élus néerlandophones et 26 élus francophones. Le 8 octobre 2006, 9 candidats néerlandophones et 26 candidats francophones ont été élus.

On comptait 5 listes bilingues en 2000 et 4 listes bilingues en 2006. Tout comme en 2000, 4 élus néerlandophones sont issus de listes bilingues (1 LBJ sur 13, 2 MR-VLD sur 6 et 1 ECOLO sur 3), tandis que le nombre de francophones élus sur ces listes s'élève à 18 (contre 17 en 2000).

Les champions au nombre de voix

En guise de conclusion, nous vous proposons le hit-parade des champions au nombre de voix de préférence. Voici donc le top 5 des hommes et des femmes qui ont engrangé le plus de votes.

Top 5 des femmes

1. Mireille Hermanus-Francoq (PS) : 1.159 (2000 : 910)
2. Claire Vandevivere (LBJ) : 624 (2000 : 455)
3. Brigitte De Pauw (LBJ) : 570 (2000 : 412)
4. Christine Gallez (ECOLO) : 558 (2000 : 369)
5. Elise Van Der Borst (LBJ) : 376 (2000 : 299)

Top 5 des hommes

1. Hervé Doyen (LBJ) : 3.311 (2000 : 2.522)
2. Benoît Gosselin (LBJ) : 1.940 (2000 : 1.314)
3. Bernard Lacroix (LBJ) : 892 (2000 : 821)
4. Werner Daem (SPA - SPIRIT) : 799 (2000 : 1.021)
5. Jean Werrie - PRL-FDF : 690 (2000 : 793)

2000 - 2006 : résultats comparés

Voici, de manière brute, les données issues du scrutin, ainsi que les résultats obtenus sur la scène communale par les différentes listes en 2000 et en 2006.

Elections communales							
2000			2006				
Electeurs	27.375		29.026				
Votes enregistrés	23.210		25.334				
	(84,79 %)		(87,28 %)				
Votes blancs ou nuls	1.034		1.511				
Votes valables	22.176		23.823				
	(81,00 %)		(82,07 %)				
2000			2006				
Votes	%	Sièges	Votes	%	Sièges		
LBJ	6.066	27,35	11	LBJ	7.723	32,42	13
PRL-FDF	91	22,51	9	PS	4.617	19,38	7
PS-SP	3.381	15,25	6	MR-VLD	3.643	15,29	6
ECOLO	2.691	12,13	4	ECOLO	2.547	10,69	3
VI. Blok	1.525	6,88	2	VI. Belang	2.124	8,92	3
VLD-VU-O	1.112	5,01	1	SPA-SPIRIT	1.666	6,99	2
LICORN	901	4,06	0	FDF-RJ	1.265	5,31	1
VIVANT	644	2,90	0	N-VA	152	0,64	0
FN	632	2,85	0	PH-HP	86	0,36	0
PTB-PVA	103	0,46	0				
MLJ	70	0,32	0				
PH	60	0,27	0				
Pour établir une véritable comparaison entre les résultats de 2000 et de 2006, il faut tenir compte du fait que les regroupements de formations sur une liste commune ne se sont pas opérés de la même manière lors des deux scrutins. A titre indicatif, la comparaison ci-dessous permet de mieux évaluer les résultats atteints par les grandes familles politiques présentes au conseil.							
		Votes	%				
2000	VLD-VU-O + PRL-FDF + VIVANT	6.747	24,64				
2006	MR-VLD + FDF	4.908	16,90				
2000	PS-SP + LICORN	4.282	15,64				
2006	PS + SPA-SPIRIT	6.283	21,63				
2000	LBJ	6.066	27,35				
2006	LBJ	7.723	32,42				

Les élections communales se régionalisent

En marge des résultats, il n'est pas inutile de rappeler qu'un changement important est intervenu dans l'organisation des élections communales. Jusqu'en 2000, la loi communale qui définit les modalités du scrutin était en effet une compétence de l'Etat fédéral. En 2001, la loi communale a été régionalisée. C'est donc aux régions qu'est revenue la tâche d'organiser les élections communales 2006 et d'en définir les modalités pratiques. Ceci explique les différences qui sont apparues d'une région à l'autre, telle l'élection directe des bourgmestres en Wallonie.

En Région de Bruxelles-Capitale, trois Ordonnances ont été adoptées par le parlement bruxellois en vue de «renforcer le caractère démocratique des assemblées locales».

Non au racisme ! La première Ordonnance impose à chaque candidat aux élections communales de s'engager à respecter, tout au long de son mandat, les principes démocratiques contenus dans la Constitution, la Convention européenne des Droits de l'Homme et le Pacte international relatif aux Droits civils et politiques. Toute personne qui aurait été condamnée pour infraction à la loi réprimant le racisme et la xénophobie ne pourrait en outre se présenter aux communales.

Plus de stabilité. La deuxième Ordonnance introduit plusieurs modifications dans l'installation des collèges et des conseils et ce, afin de mettre en place des majorités plus clairement établies et, par conséquent, des collèges plus stables. Ainsi, le bourgmestre et les échevins doivent être présentés par une majorité des élus de leur propre liste et, là est la nouveauté, par une majorité des élus du futur conseil communal. A noter que les bourgmestres ne seront plus nommés par le Roi, mais bien par le gouvernement de leur région. En ce qui concerne Jette, l'acte de présentation du bourgmestre Hervé Doyen a été transmis au gouvernement régional au lendemain du scrutin. Pour connaître de manière définitive les noms des échevins, il faudra attendre l'installation du nouveau conseil communal, séance au cours de laquelle les conseillers seront amenés à confirmer par leur vote le choix des échevins. Jusqu'aux élections communales de 2000, cette séance d'installation avait lieu en janvier de l'année suivante. Il en va désormais autrement. Le conseil doit être installé dans les sept jours qui suivent le 1er décembre. A Jette, l'installation du conseil, toujours pour une période de six ans, aura lieu le samedi 2 décembre.

La parole aux citoyens. La troisième Ordonnance adoptée par le parlement bruxellois consacre le droit pour les citoyens d'interpeller le collège des bourgmestre et échevins lors d'une séance du conseil communal. Cette interpellation doit porter sur une question d'intérêt général, respecter les droits de l'homme et concerner une matière relevant de la compétence communale. A Jette, les citoyens avaient déjà, depuis plusieurs années, la possibilité de poser des questions en séance du conseil. Les modalités pratiques seront toutefois adaptées au contenu de l'ordonnance régionale en la matière. Nous reviendrons en détails sur ce point dans une prochaine édition du Jette-Info.



Le verdict des urnes à Jette

LBJ	
Total des votes	7.723
Votes en case de tête	1.362
Votes nominatifs	6.361

Elus titulaires	
DOYEN Hervé	3.311
VANDEVIVERE Claire	624
GOSSELIN Benoît	1.940
LACROIX Bernard	892
DE PAUW Brigitte	570
PIROTTIN Jean-Louis	621
LEROY Paul	663
VAN DER BORST Elise	376
PATERNOTTE Didier	362
MEQOR Amal	341
DEWAELS Pierre	348
GOUJARD Claude	340
VANDENHEEDE Louis	474

Elus suppléants	
NSIKUNGU AKHIET Mauricette	226
GENERET Geoffroy	241
ADAM-HASTRAIS Marie-Paule	293
MOLHANT Valérie	285
HERIN-THIRY Mireille	180
DENIS Jean-Paul	273
ELECTEUR Joëlle	315
OPDEBECK Guy	262
BODART Francine	118
AIT NASSER Abdelkodou	206
MARTIAT Tania	200
SCHUERMANS Eric	185
MEULEMANS Tony	215
DE BOCK Stéphanie	192
GOORIS Réginald	68
PROCES-DESMEDT Christiane	142
GUINOUD Fadoua	227
MATERNE Christian	314
RAKITINE-AUSTENNE Jacqueline	126
CEULEMANS Git	175
PUTZEYS Yves	134
VANDERSMISSEN-WILLEMS Louise	146

MR-VLD	
Total des votes	3.643
Votes en case de tête	1.205
Votes nominatifs	2.438

Elus titulaires	
WERRIE Jean	690
DE KOCK Josiane	236
GATZ Sven	370
GOBBE Nathalie	332
MENNEKENS Herman	222
DALLEMAGNE Charles-Henri	202

Elus suppléants	
DE GREEF Olivier	173
HENDRICK Steve	155
LEPERS Geoffrey	168
CORHAY Olivier	109
SOREE Nathalie	129
SOLOT Marie	116
PASCUCCI Vanessa	140
MATCHUSI Florence	94
STANDAERT Marc	132
GOORIS Brigitte	190
BEAURAIN Sylvie	73
MELIKIAN Melik	172
BERGIERS-DE WILDE Liliane	104
VANDERMEULEN Nelly	78
LEVAQUE Olivier	64
BARRO Frank	53
LE JEUNE Anne	134
BRUYNSEELS Matthieu	53
SMESSAERT Fabienne	77
WILLEMS Emilie	74
FONTAINE Jeremy	65
VAN DEN NEUCKER Johan	73
DELVIGNE Christian	70
MUPIKA Caroline	80
CLAESSENS Nelly	91
MARTIN Alain	64
CLAESSENS Brigitte	72
DIDDEN Jan	91
VANDERVORST Sophie	116

PS	
Total des votes	4.817
Votes en case de tête	1.255
Votes nominatifs	3.362

Elus titulaires	
HERMANUS-FRANCO Mireille	1.159
LIEFFERINCKX André	381
AMISI YEMBA Joseph	361
TAHER Mustapha	361
ERRAZI Mohammed	602
DRAOUI Hafida	345
HERMANUS Merry	515

Elus suppléants	
QUARESMINI Clara	237
ROUFFIN Christine	206
HOUSIAUX Stéphanie	141
BROZE Dominique	88
FLEMAL Marcelle	88
THOMAS Jean	158
SEGRS Cyrille	162
BERGER Alain	90
LAARISSI Siham	286
KASPAR Kirkor	107
AUMAY Monique	80
SERVANCKX Ghislain	86
SOURI Soad	216
VAN DEN BROECK Willij	60
VERROU Jeanne	75
SERRAF Azzeddine	214
DE CONINCK July	81
BOUCHER Jean	101
THYS Stéphane	145
EL HAMRAOUI Youssef	313
CAMERLINCK Suzanne	81
CORNAND-DE SUTTER Jeanne	65
AMRANI Halima	259
O'BRIEN Linda	108
BIWA MPIA Jeannette	241
THOMAS Michel	104
HUYGENS Charles	194
CLABAU Laurence	98

SP.A - SPIRIT	
Total des votes	1.666
Votes en case de tête	246
Votes nominatifs	1.420

Elus titulaires	
DAEM Werner	799
AHIDAR Fouad	310

Elus suppléants	
DEKEYSER Marina	184
DE GEEST Hannes	218
BECKERS Hilde	82
KOUAKI Mohamed	89
MYLLE Lieve	124
OUALLA Houbayda	75
YIP Yuen	41
BAERT Roland	81
DENEILLE Marie	81
DEMAILLY Roland	31
VAN DOREN Laetitia	70
VERBRUGGE Luc	51
LAMBERT Lut	44
BISTON Leonard	67
OMARI Nafissa	66
DESOLRE Guy	34
ORAL Ümit	50
SALOME PARRA Joaquin	33
BANYANGO Claire	44
SCHAUBROECK Marc	35
TZIOGHIDIS Anastasia	40
VAN NOPPEN Jean	41
EULAERTS Jeannine	47
HERNALSTEEN David	72
DI MASCIO Marilynne	65
AKTAN Gevriye	102
JANSSSEN Johanna	49
DEHAUWERE Philémon	63
GLORIEUX Nathalie	37
DESCHUYTTER Willem	40
KREMER Danielle	46
DE SMEDT Maurice	64
VANDERVINNE Clémentine	99

ECOLO	
Total des votes	2.547
Votes en case de tête	1.008
Votes nominatifs	1.539

Elus titulaires	
GALLEZ Christine	558
VAN NUFFEL Bernard	232
MAES Annemie	268

Elus suppléants	
VAN ROOSBROECK Marc	78
WARGNIES Marie	135
MARTENS Yves	83
HERREMANS Camille	132
JADOUL Eric	111
HOCHART Isabelle	113
SHUTT Dieter	65
MICHIELS Sandra	176
MAMBO ELANGA BABE	135
BARRIS Salima	216
FAVOT Michaël	46
DE SWAEF Nathalie	112
LARDENNOIS Miguel	52
GOGNEAUX Christine	86
TOUWAIDE Daniel	47
KERINCKX Nathalie	79
TRINE Paul-André	33
SIMON MARIE-PAULE Marie-Paule	79
DE PRAETERE Julien	69
DEPAUW Françoise	74
DEFOSSÉ Ivo	40
TOUWAIDE Elodie	103
PATOU Yann	44
MOREAU Cathy	109
GALLOP Bradley	86
DE LEERSNIJDER Christine	58
AMRAM Michel	33
SION Véronique	78
MATAGNE Francis	39
BOSSEREZ Erika	96
ROELANDT Eric	75
NAPLES Michèle	182

VLAAMS BELANG	
Total des votes	2.124
Votes en case de tête	1.038
Votes nominatifs	1.086

Elus titulaires	
LOOTENS-STAELE Dominiek	635
DE BERLANGHEER-LICHTERT Maria	276
VAN MOL Carine	173

Elus suppléants	
DICTUS Peter	131
ALGOET Serge	112
MOREAU Viviane	150
DE PEVER Michaël	84
HUYGHE Myriam	87
VONCK-PÛT Diana	65
JACOBS Bruno	83
DE MEU Rony	63
DEROULEZ Jean-Jacques	68
GONDREY Sophie	88
ULIN Omer	44
VAN ROSSEM-MARTIEN Simonne	52
MERTENS Eliza	70
STEENHAUT Maria	56
KUSSENER Suzanne	51
DUJARDIN Simona	51
WOUTERS Hubertus	53
FOURNIER Jean-Claude	57
DE SMEDT Jan	60
AERTS Micheline	58
DUBOIS Monique	56
OSSELAERE Lily	53
GLUPCZYNSKI Joëlle	52
VERBIST Andrée	36
POINCELOT Emile	45
VASTESAEGER Paulina	57
VAN OPDENBOSCH Jean	36
KEMPENEERS Louis	43
VUYLSTEKE Jacques	40
LAMON Marcel	41
DIELIS Jeannine	44
MONTEYNE Richard	61

Qui dit élections, dit résultats. Nous vous proposons donc les résultats complets des élections communales à Jette avec, liste par liste, les votes nominatifs pour les différents candidats, suivant leur place sur la liste électorale. Vous trouverez également les noms des élus et l'importance des différents groupes politiques au sein du conseil. Dans le prochain numéro du Jette-Info, vous pourrez lire le compte-rendu de l'installation du conseil communal qui aura lieu le 2 décembre prochain. Vous découvrirez en outre la composition du collège des bourgmestre et échevins, les compétences de ses membres et leurs projets. Bonne lecture !

FDF - RJ	
Total des votes	1.265
Votes en case de tête	572
Votes nominatifs	693

Elus titulaires	
VANDERZIPPÉ Myriam	291

Elus suppléants	
NEIRINCK Claude	113
CORNETTE Emmanuel	124
VAN NOPPEN Nicole	76
CARDOLLE Didier	58
DEWIT Jacqueline	54
CARDOLLE Nadine	68
GOURMET Louise-Marie	75
THONUS Anne-Laure	53
BRANCART Adrien	42
WOUTERS Jean	31
VANDEKERCKHOVE Isabelle	46
KAMMOUN Khadija	42
PARMENTIER-STRUËLENS Pauline	32
ZAUWEN Christophe	24
TONNELIER Claudine	28
MATMATI Moussa	16
GOFFOET Jeanne	23
NORRE Cécile	29
CHARLIER Paul	22
FIEVET René	14
COLSAUX Liliane	26
HIENSCH Benjamin	31
VANDENKERCKHOVEN Yolande	28
HIENSCH Jean-Pierre	33
GOBRON Cécile	28
TRUCK Isabelle	27
DELANGE Robert	18
FRITSCH Stéphane	13
VAN DER WILT Aurore	33
NORRE Michel	17
GEENENS Willy	20
LACROIX Edith	44
LEMOINE Myung	13
RENIERE Marc	52

N-VA	
Total des votes	152
Votes en case de tête	42
Votes nominatifs	110

PH-HP	
Total des votes	86
Votes en case de tête	31
Votes nominatifs	55

Le conseil, entre jeunesse et expérience

A l'image de la population jettoise dont il est l'organe représentatif, le conseil communal est composé d'hommes et de femmes qui s'y investissent avec leur vision de la gestion communale, leurs priorités et leur personnalité. Certains ont déjà acquis une solide expérience au sein du conseil, telle Josiane de Kock (MR) qui y siège depuis 30 ans. C'est elle qui détient le record de longévité parmi les 35 conseillers qui prêteront serment le 2 décembre. A l'inverse, Amal Meqor (LBJ) est non seulement l'une des nouvelles élues, mais aussi la plus jeune candidate qui accède à un siège au sein du conseil communal. Nous avons choisi de vous présenter un portrait de ces deux conseillères. Le hasard veut qu'il s'agisse de deux femmes, signe que le temps où la politique communale était aux mains des seuls hommes est bel et bien révolu.



"Oui, je suis jeune, mais il faut bien commencer à un moment. Alors, pourquoi pas maintenant?" Amal Meqor, licence de droit fraîchement décrochée, vient d'entamer des études de notariat. Depuis le soir du 8 octobre, elle sait que le 2 décembre prochain, lors de l'installation du conseil communal, elle aussi prêtera serment. Amal Meqor a 23 ans et sera la benjamine des conseillers communaux jettois.

Active au sein des jeunes CDH depuis 3 ans, Amal a pris la décision de se lancer en politique alors qu'elle fréquentait le campus de l'Université catholique de Louvain. "Les études de droit sont très théoriques, précise-t-elle". Et j'ai eu envie de m'engager pour sortir de l'abstrait. Le choix du parti s'est imposé à moi au fil de mes recherches: j'ai lu les différents programmes et j'ai opté pour celui qui m'a le plus touchée."

Que peut-on attendre d'un mandat politique à cet âge et, surtout, que peut-on offrir lorsqu'on n'a que peu d'expérience

Josiane De Kock siège dans l'opposition au sein du groupe MR. Ses trente années de présence ininterrompue au sein du conseil communal jettois font d'elle la "doyenne" des conseillers. Cette quinquagénaire s'est lancée en politique dans le courant des années '70, en rejoignant un parti alors jeune: le Front démocratique des Francophones (FDF). En 1976, la jeune militante décide de sauter le pas et de franchir une nouvelle barrière dans l'engagement politique. Cette année-là, elle se présente aux élections communales à Jette, sur la liste FDF. L'inspéré se produit: elle est élue au conseil communal dès sa première participation à un scrutin électoral. Depuis 1976, Josiane De Kock s'est présentée, avec succès, à chaque élection communale.

La conscience politique de Josiane De Kock trouve plus que probablement son origine au sein du giron familial où son père parlait habituellement beaucoup de politique. La montée du mouvement flamand et l'émergence de revendications linguistiques ont fait le reste et poussé la jeune femme qu'elle était à se joindre au parti militant pour la défense des francophones.

1976 fut une année faste pour la section jettoise du FDF qui remporta 11 sièges, dont 5 occupés par des jeunes de



du terrain? Les sujets qui intéressent le plus Amal Meqor sont, finalement, liés à son

De nouveaux visages

En début de législature, de nouveaux visages font traditionnellement leur entrée au conseil communal. En 2001, 13 élus prenaient place pour la première fois sur les bancs du conseil; en décembre 2006, ils seront 10 dans le cas. Ceci dit, d'éventuelles incompatibilités (entre époux, par exemple) pourraient amener certains élus à se désister au profit d'un suppléant. Notons que la composition du conseil communal évolue généralement en cours de législature. Ainsi, entre 2001 et 2006, 11 conseillers n'ont pas achevé leur mandat pour différentes raisons et ont dès lors été remplacés. Quant à la moyenne d'âge des futurs conseillers, elle s'élève à 48 ans, soit 5 ans de plus que celle de leurs prédécesseurs. La conseillère la plus jeune a 23 ans, tandis que le plus âgé en a 69.

Trente ans d'expérience au conseil

Le conseiller communal, un relais avant tout



moins de 30 ans, et qui fit partie de la majorité pendant toute la législature qui suivit.

Depuis 1983, la conseillère occupe une place sur les bancs de l'opposition, ce qui ne lui pose, à priori, pas de problème. "J'ai toujours eu pour projet d'être à l'écoute des gens", explique Josiane De Kock. "Je siège dans l'opposition mais mon engagement ne change pas. D'ailleurs, j'estime que le rôle, par essence, d'un conseiller communal de l'opposition est de servir de relais et de transmettre

les doléances de la population vers l'administration. Bien sûr, on peut faire plus de choses, initier plus de projets, lorsque l'on est dans la majorité mais, quelles que soient les issues d'un scrutin, cela vaut la peine de s'engager. Sinon je ne le ferais pas."

Des attentes pour 2007-2012? Josiane De Kock semble voir les choses sereinement. "J'entends continuer à assurer une présence sur le terrain; les gens sont contents de voir une autorité communale se montrer et s'investir. Au conseil, je serai attentive aux sujets qui me tiennent à coeur, ceux qui sont proches des gens: l'environnement, le cadre de vie et le logement, aussi." C'est la raison pour laquelle la conseillère communale ne souhaite pas se servir de l'expérience acquise en 30 ans pour se lancer à l'assaut d'un autre niveau de pouvoir. Elle affirme: "Je ne suis pas une politicienne professionnelle, c'est la politique de proximité qui m'intéresse."

Quant à l'idée de déposer les armes après 24 ans d'opposition, Josiane De Kock ne l'envisage pas. "Pourquoi quitter?" interroge-t-elle, en retour. "Il est clair qu'il y a 30 ans je n'aurais jamais cru que je serais toujours là mais lorsque vous faites votre travail et que les électeurs sont contents de vous, vous restez."

Notre plus jeune conseillère

Se montrer à la hauteur

âge. "J'aimerais représenter les jeunes", explique-t-elle. "Mettre à leur disposition des endroits et des moyens pour qu'ils puissent y réaliser leurs projets." La conseillère ferait-elle du jeunisme? Amal se défend: "Je veux apprendre et j'espère me montrer à la hauteur de la confiance de mes électeurs, tout en me mettant au service de tous les Jettois. D'ailleurs, une de mes autres préoccupations concerne les liens intergénérationnels. Il me plairait de pouvoir mettre sur pied un système de parrainage par le biais duquel des jeunes, en difficulté scolaire, se feraient aider par des personnes âgées".

Un des points marquants de cette campagne électorale est l'émergence, à travers tout le pays, de nouveaux mandataires nés dans les années '80. Ce phénomène, dans lequel on voit soit une réaction face à la passivité politique de la génération qui les précède, soit une envie d'apporter un regard différent sur la gestion du pouvoir, ne mérite pas les analyses dont il fait l'ob-

jet. Selon Amal Meqor, "il est vrai que les partis ont misé sur les jeunes et que l'on assiste à une sorte de renouveau de la classe politique mais ne nous formalisons pas. Il y a 30 ans se présentaient les hommes et les femmes au pouvoir aujourd'hui. Eux aussi ont commencé leur carrière avant d'atteindre la trentaine. Quant aux motivations des autres candidats de ma génération, peut-être en ont-ils assez de se voir imposer des idées qui ne sont pas les leurs."

Le premier mandat d'Amal Meqor lui servira peut-être de tremplin vers d'autres institutions mais, pour l'instant, la jeune assistante parlementaire ne pense qu'à faire ses preuves et se montrer digne de la confiance des Jettois. Ce désir de prouver ses capacités, Amal estime déjà l'avoir montré tout au long de sa campagne électorale. "J'ai préféré le contact direct à l'envoi de tracts par courrier, impersonnel. Je me suis montrée telle que je suis et cela a visiblement plu aux gens."

Du logement communal en construction

L'ancien site Publivenor en chantier

Le 29 septembre dernier était posée la symbolique première pierre d'un nouveau projet immobilier qui augmentera le nombre de logements communaux à Jette. Armé d'une truelle et de plus de bonne volonté que de talent de maçon, l'échevin de l'Habitat Didier Paternotte a donné le coup d'envoi de la rénovation de l'ancien site Publivenor, à l'angle de la chaussée de Wemmel et de la rue de l'Eglise Saint-Pierre, en apposant la première brique des futurs logements.

A la fin des années 1990, lorsque la société Publivenor a décidé de déplacer ses activités à Halle, un important îlot du centre de Jette risquait d'être laissé à l'abandon. La commune de Jette s'est donc portée acquéreur des immeubles sis rue de l'Eglise Saint-Pierre 87/89/91 ainsi que chaussée de Wemmel 257 et 263, pour y poursuivre sa politique de revitalisation du cœur de la commune, politique qui a déjà conduit à la rénovation complète de la drève de Rivieren et à d'importants investissements chaussée de Wemmel, rue de l'Eglise Saint-Pierre et rue Van Bortonne.

Le compromis de vente pour les bâtiments Publivenor a été signé le 17 septembre 1999 et, après le feu vert du conseil communal relatif à l'acquisition, la commune est devenue propriétaire du site pour un montant de 12,5 millions de francs belges (près de 310.000 EUR).

La 1ère pierre posée le 29 septembre der-

nier aurait dû l'être bien avant mais des problèmes sont survenus lorsque les travaux de déblaiement ont commencé le 21 novembre 2005. Au fil des travaux de décapage des plafonnages, il est apparu que les bâtiments présentaient divers défauts structurels qu'une étude préalable n'avait pas pu détecter. Toutes ces malversations ont trouvé des solutions, à l'exception de l'immeuble au 263 chaussée de Wemmel. Ce bâtiment avait subi, il y a des années, des restructurations profondes touchant à la stabilité de l'immeuble et menées en dépit du bon sens. Les fissures et crevasses, déjà



présentes avant le début du chantier, se sont élargies pendant les travaux préparatoires à la rénovation. Une étude a démontré que la mise en place de dispositifs de stabilisation entraîne-

rait des frais démesurés par rapport à l'ampleur du projet.

Suite au constat, le 12 avril dernier, que l'immeuble en question était instable et menaçait ruine, l'administration communale, et le bourgmestre Hervé Doyen, ont pris la décision de démolir entièrement le bâtiment pour éviter tout accident. Une fois reconstruit, l'immeuble complera 4 appartements (au lieu de 3 prévus dans le dossier initial). Cette reconstruction interviendra dans le cadre du contrat de quartier octroyé par la Région de Bruxelles-Capitale pour revitaliser le "Coeur de Jette" et "Carton de Wiart" et se fera dans l'esprit de l'éco-construction (isolation performante, matériaux durables, panneaux solaires, eau de pluie ...). Un nouveau permis d'urbanisme est requis pour cette reconstruction; le dossier est actuellement en cours.

Le projet immobilier prévoit la création de 5 logements 1 chambre; 5 logements 3 chambres et 1 logement 4 chambres. Le coût des travaux, hors reconstruction, est estimé à 950.000 EUR tva. La Région de Bruxelles-Capitale intervient dans ce montant: ses subsides s'élèvent à 634.281,93 EUR. Les travaux, entamés en novembre dernier, devaient s'étaler sur 200 jours ouvrables, soit ± 300 jours calendrier mais, compte tenu des modifications au budget (pour la reconstruction de l'immeuble abattu), un délai plus long sera nécessaire (en fonction de l'obtention du permis d'urbanisme).

Info TRAVAUX

BD DE SMET DE NAEYER

Réaménagement des trottoirs

Depuis le 6 novembre, le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale réalise des travaux de réaménagement des trottoirs dans le boulevard de Smet de Naeyer. Ces travaux ne concernent que le côté pair du boulevard, entre la rue des Augustines et la rue Duysburgh.

Vu l'étendue du chantier, les travaux se diviseront en trois phases. Dans un premier temps, le trottoir du boulevard compris entre les rues Jules Lahaye et Saint-Norbert sera réaménagé. Ensuite, durant la phase 2, le tronçon rue Saint-Norbert / rue Duysburgh sera en chantier; cette partie devrait être achevée avant les congés de Noël. Enfin, en janvier 2007, les travaux de la phase 3 débiteront. Cette phase concerne la rénovation du trottoir dans la portion comprise entre la rue des Augustines et la rue Jules Lahaye.

RUE DE L'HÉROÏSME

Réaménagement des trottoirs

Depuis le 6 novembre, les trottoirs des deux côtés de la rue de l'Héroïsme (compris entre la rue de l'Equité et le boulevard de Smet de Naeyer) sont en cours de rénovation. Les arbres qui ornent cette portion de rue seront retirés. De nouvelles fosses d'arbres seront aménagées, d'autres arbres y seront ensuite plantés.

Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit dans cette rue; seule la circulation locale sera autorisée.

Les mollets vaillants récompensés

La remise des prix de l'action-concours "J'achète à vélo" a eu lieu le 4 octobre dernier à La Maison communale, en présence de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin. Cette action, organisée par les asbl Gracq-Les Cyclistes quotidiens et le Fietsersbond, a réuni commerçants et clients-cyclistes de 7 communes bruxelloises pendant tout l'été. Afin de sensibiliser les Bruxellois aux avantages du shopping en deux-roues, les deux associations avaient lancé cet événement: en faisant ses courses à vélo auprès des commerçants participants, le client-cycliste recevait des timbres à coller sur sa carte de participation. Une fois remplie, cette carte, déposée dans une urne, ouvrait la voie d'une possible récompense lors d'un tirage au sort organisé dans chacune des communes associées au projet.

A Jette, 15 lauréats ont été tirés au sort. Leur shopping à vélo leur a rapporté des bons d'achat d'équipement vélo allant de 50 à 200 EUR, des abonnements aux revues du Gracq et du Fietsersbond, des abonnements métro-vélo. Deux commerces ont en outre été récompensés pour la qualité de leur accueil. Il s'agit d'Oxfam - Magasins du monde (rue Léopold 1er 527) et de la boulangerie Grenson (avenue Charles Woeste 237). Félicitations à tous les gagnants!



Embellissement floral de Jette



En mai dernier, l'administration communale de Jette a encouragé les habitants à égayer les rues. Parce qu'un quartier fleuri apporte sans conteste une touche de bonne humeur et rend la ville plus agréable, une action fut lancée à l'initiative de l'échevin de l'Environnement Bernard Lacroix, pour proposer aux Jettois de fleurir leur façade, leur balcon, ... Cette initiative était destinée à tous les Jettois, particuliers et commerçants.

Les participants à ce concours étaient tous invités le 29 septembre à venir boire le verre de l'amitié. De plus, en remerciement des efforts qu'ils ont fournis pour embellir Jette pendant quelques mois, ils se sont vu remettre un petit cadeau. Les trente Jettois qui avaient répondu présents et fleuri leur maison sont repartis, ce soir-là, avec une bouteille de vin. Les seize commerces participants ont, quant à eux, reçu un joli diplôme qu'ils pourront fièrement accrocher dans leurs locaux.



Ne dites plus CIBE

pas d'incidence sur les consommateurs.

En effet, les activités de la compagnie ne changent pas et restent spécifiquement orientées vers l'eau. Vivaqua étudie, établit, exploite et développe des installations de captage, de traitement, d'adduction, de stockage, de distribution et d'assainissement, fournissant chaque jour quelque 400.000 m³ d'eau potable à 2,1 millions d'habitants.

Le saviez-vous?

L'eau représente en moyenne 70% du poids du corps humain et est donc indispensable à la vie. Les spécialistes

de la santé recommandent d'ailleurs d'en consommer près de 1,5 litres quotidiennement. Boire un litre d'eau du robinet couvre 15 à 20% des besoins journaliers en calcium.

L'eau du robinet est potable et saine. Elle répond à des normes légales très strictes qui en font le produit le plus souvent contrôlé de toute la chaîne alimentaire. Disponible en permanence, l'eau de distribution constitue un choix rationnel. De qualité étroitement surveillée, elle est livrée sans emballage néfaste à l'environnement et coûte des centaines de fois moins cher que l'eau en bouteille.

La Compagnie intercommunale bruxelloise des Eaux, n'est plus. Depuis le 26 septembre 2006, la CIBE a changé de nom et s'appelle désormais Vivaqua. Cette modification a une portée à la fois esthétique et linguistique (rajeunir l'image de l'entreprise et avoir un seul nom utilisable en néerlandais et en français), mais n'a

Un habitat durable à Bruxelles



L'asbl Centre urbain et l'Agence bruxelloise de l'Energie (ABEA) proposent, jusqu'au 29 novembre, un cycle de conférences gratuites consacrées à l'habitat durable à Bruxelles. Rénovations, économies d'énergie, préservation du patrimoine et isolation acoustique seront les points de départ de conférences à la suite desquelles les personnes présentes pourront poser leurs questions.

Programme des séances à venir:

- 16 novembre (de 19h30 à 21h): "Récupérer et utiliser l'eau de pluie"
- 22 novembre (de 12h15 à 13h45): "Ventiler correctement son logement"
- 23 novembre (de 19h30 à 21h): "Matériaux isolants écologiques: priorités thermiques et acoustiques, priorités et mise en oeuvre"
- 29 novembre (de 12h15 à 13h45): "Réduire sa facture d'énergie: quels sont les travaux prioritaires, les investissements nécessaires et les temps de retour?"

Ces séances d'information ont lieu dans les Halles Saint-Géry (place Saint-Géry 1 à 1000 Bruxelles, près de La Bourse)

Fête du Sacrifice

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête du Sacrifice le dimanche 31 décembre 2006 et le lundi 1er janvier 2007. La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales de salubrité et de propreté publiques.

Dans la Région de Bruxelles-Capitale, cinq abattoirs temporaires agréés avaient été mis en place l'année dernière, en plus de l'abattoir fixe. Cette année, des abattoirs temporaires seront à nouveau prévus.

Et à Jette?

Comme pour les trois années précédentes, la commune de Jette collaborera avec Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 26, 27 et 28 décembre de 8h à 16h auprès de la maison communale de

Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 EUR. Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: administration communale de Jette - service de la Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfaqui) ou administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - éco-conseiller - 02.412.36.86.

L'enlèvement spécifique des déchets verts est terminé



La commune et la Région travaillent ensemble à limiter autant que possible les déchets à Bruxelles. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différentes options sont prévues. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'encombrants, plusieurs possibilités vous sont proposées pour vous en débarrasser.

Déchets verts

COLLECTES RÉGIONALES. La Région organise, les dimanches après-midi, la collecte des déchets verts. Ces collectes dominicales commencent à 14h. Il vous suffit de mettre les déchets verts dans des sacs verts et de rassembler les branches en tas près des sacs. Début novembre, cette collecte sera remplacée, jusqu'au printemps prochain, par une collecte dominicale des encombrants.

SERVICE DES PLANTATIONS. Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les déchets verts et les petits déchets chimiques peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier

l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 EUR/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 EUR/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 EUR/m³.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement s'ils ne sont pas traités de manière spécifique. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut maintenant les retourner à votre pharmacien.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette, jusqu'à fin 2006:

Place Cardinal Mercier (police) les 13 novembre et 11 décembre, de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (N-D de Lourdes) le 27 novembre, de 18h30 à 19h30.

Objets encombrants

ENLÈVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETÉ. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81. Un rendez-vous vous sera fixé du lundi au samedi. Il vous suffit d'être présent(e) à la date et à l'heure prévues. Un enlèvement de 2 m³ d'objets encombrants est prévu gratuitement tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

DÉCHETTERIES RÉGIONALES.

Vous pouvez vous rendre à une des deux déchetteries régionales (rue du Rupel à 1000 Bruxelles et avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest) avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h. Service gratuit pour les particuliers. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement s'en portera mieux.

Diminution du nombre de tués sur les routes de Belgique

Selon un rapport publié le 26 septembre dernier par le European Transport Safety Council (ETSC), le nombre de personnes tuées sur les routes dans notre pays a diminué de plus d'un quart en cinq ans. Grâce à cela, la Belgique atteint le troisième meilleur résultat de toute l'Union européenne.

Les bons résultats enregistrés par la Belgique découlent d'efforts soutenus. D'une part, la nouvelle loi sur la circulation routière a instauré une nouvelle répartition plus logique des infractions selon le risque qu'elles entraînent. D'autre part, la création d'un fonds de sécurité routière a permis de récompenser les efforts des zones de police en matière de contrôle de la vitesse excessive ou inadaptée, de conduite sous influence, de port de la ceinture de sécurité et de transport routier. Grâce à ce fonds, les zones de police locale et la police fédérale ont bénéficié de 58 millions d'euros en 2005 et de 79 millions en 2006 pour lancer des initiatives spécifiques. En outre, les campagnes de l'IBSR et les contrôles de police qui y sont associés rendent les usagers de la route conscients du risque qu'ils courent.

Ces chiffres encourageants ne peuvent cependant pas nous faire perdre de vue que l'objectif à atteindre est une diminution de moitié du nombre de tués sur les routes.

Plongée dans le monde des adultes

Le 21 octobre a eu lieu "Place aux enfants". Ce rendez-vous annuel donne aux enfants la possibilité de se mettre dans la peau d'un adulte pendant une journée et de découvrir différents métiers. Les enfants peuvent choisir plusieurs activités grâce à certains commerçants qui leur ouvrent les portes de leur établissement et qui leur montrent l'envers du décor. Organisée par la Ligue des Familles et la Communauté française, avec la collaboration de l'échevin de la Jeunesse Benoît Gosselin et du service communal de la Jeunesse, la journée "Place aux enfants" a rassemblé 130 enfants. Cela fait 10 ans que cet événement a été créé.



Cette journée valait bien un reportage. Nous, Sarah Gojif, Iliass Ad-Dahai, Sarah Van Laethem et Roxane Michel, petits reporters de 11 ans, vous en faisons un compte-rendu.



En visite à la ludothèque

Un groupe d'enfants a visité la ludothèque de Jette. C'est un endroit où on peut louer des jeux de société et des jouets. Les enfants ont été accueillis par Quentin qui étudie pour être professeur en primaire. Avec une autre animatrice, il a permis aux enfants de découvrir des jeux plus ou moins chouettes. Corentin, Fiona et Samuel aiment le jeu se nommant Blokus. C'est un jeu de stratégie où il faut arriver à mettre toutes ses pièces en essayant d'empêcher l'autre de déposer les siennes. Les enfants se sont bien amusés. Et vous, pourquoi n'iriez-vous pas à la ludothèque ? On y trouve 768 jeux différents pour petits et grands. 960 familles sont inscrites à la ludothèque. Pour devenir membre, il faut payer 2,50 euros par an. La location d'un jeu coûte 1 euro pour une semaine. La ludothèque (Centre culturel de Jette - bd de Smet de Naeyer 145) est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h30. Pour tout renseignement : 02.426.64.39 (Chantal Farin).



Le vétérinaire Leysens

Un groupe d'enfants est allé chez le vétérinaire. Certains d'entre eux étaient intéressés et impressionnés par ce qu'ils y ont vu et fait: on leur a montré des radios de chiens malades et des instruments pour endormir les animaux. Le vétérinaire leur a même laissé écouter, à tour de rôle, le cœur de son chien Chipie et d'un lapin.



Notre matinée chez le coiffeur

Les enfants ont rendu visite au coiffeur Didier Lambert. Laure, une fille du groupe, a eu la chance d'être le modèle pour montrer aux autres comment faire un brushing. Le coiffeur a mis du gel dans les cheveux du seul garçon du groupe. Une autre fille a demandé une petite coupe et de la laque. Une troisième a fait des boucles dans ses longs cheveux. Chez Didier Lambert, il y a aussi une esthéticienne qui fait de la manucure, des extensions de cheveux et du maquillage permanent. C'était intéressant pour les enfants de découvrir comment travaillent le coiffeur et ses assistants.

La chocolaterie Manon

La chocolaterie Manon offre plusieurs sortes de chocolat. Un groupe d'enfants a pu découvrir les secrets de fabrication du chocolat en réalisant chacun un ourson. En attendant que le chocolat refroidisse, le patron de l'établissement a fait quelques tours de magie. Chaque enfant est reparti avec son ourson en chocolat. Miam!

Le service Environnement de la commune

Le service Environnement nettoie les parcs, protège les arbres et la nature dans la commune de Jette. Un groupe d'enfants a participé à une activité au service des Plantations. Ils ont commencé par apprendre les secrets du compostage. Ils ont ensuite visité les serres communales où grandit la majorité des plantes et des fleurs qui garnissent les rues de Jette.

Les enfants se sont transformés en petits jardiniers car ils ont pu faire une bouture de misère (nom de la plante). Ils ont pris de la terre, y ont fait un trou et planté la misère avant de lui donner à boire. Chaque enfant est parti avec sa bouture.

Nous avons interrogé Sylvie, la responsable du service, pour savoir pourquoi elle participe à "Place aux enfants". Elle nous a répondu qu'elle faisait ça depuis longtemps car le service des Plantations a beaucoup de choses à montrer. Elle et ses collègues s'occupent des espaces verts. Elle aime ça car les parcs sont propres et les gens sont contents.

Dans la peau d'un boulanger

On a été dans l'atelier de la boulangerie Gavilan. La boulangère Michèle et sa fille Hélène ont expliqué aux enfants comment fabriquer du pain. On a observé les grandes sortes de farines et de graines utilisées pour décorer le pain. Les enfants ont pétri la pâte pour faire un pain. La boulangère a mis les pains dans le four. Le métier de boulanger est très dur parce qu'il travaille la nuit et ne voit pas beaucoup sa famille. Pour faire le métier de boulanger, il faut être courageux et passionné. Michèle Gavilan est inquiète parce que plus personne ne veut devenir boulanger artisanal. Le résultat, c'est qu'on risque tous de devoir manger du pain industriel.

Ambiance à Place aux enfants !

A la fin de la journée "Place aux enfants", il y a eu un spectacle en deux parties. La troupe Fungy Skip a présenté des numéros de saut à la corde. Une vingtaine de jeunes gymnastes s'étaient déplacés à Jette pour ce spectacle. En deuxième partie, la compagnie Punta Negra a proposé des extraits de son spectacle "Kimbonguela" qui raconte une veillée sous le baobab dans un village d'Afrique. C'est un mélange de danses, de chants et de contes. Les cinq artistes, venus du Congo-Brazzaville, étaient habillés en costumes traditionnels. Ils avaient des instruments de percussion et ont mis beaucoup d'ambiance dans la salle. Des enfants ont même pu danser sur la scène avec les artistes. C'était une belle fin pour une journée réussie.



Le titre-service, aussi électronique



Le titre-service se met au goût du jour et passe au virtuel. En effet, il est désormais possible de payer les prestations des aides-ménagères (nettoyage, petits travaux de couture, préparation des repas) ou de la Boutique Repassage avec des titres-services électroniques. Finis les titres-services oubliés au fond d'un tiroir ou qui n'arrivent pas dans votre boîte aux lettres: l'enveloppe de titres papier est remplacée par un portefeuille électronique, accessible par téléphone (fixe ou mobile) ou via un PC avec connexion internet.

L'utilisateur ne remet donc plus de titre-service papier à l'aide-ménagère mais dispose d'un portefeuille virtuel de titres électroniques qui est débité pour payer chaque prestation.

En pratique

Concrètement, lorsque l'aide à domicile a terminé son travail, elle appelle, depuis le téléphone de l'utilisateur, le Serveur Vocal Interactif (SVI) pour enregistrer le nombre d'heures et le type de service presté. La date de la prestation est automatiquement enregistrée et l'utilisateur est identifié grâce au numéro d'où émane l'appel.

Les informations relatives à la prestation effectuée sont transmises en temps réel à l'entreprise agréée qui emploie l'aide-ménagère. Elle peut les visualiser et dispose donc des mêmes données que celles dont elle aurait disposé si l'aide-ménagère lui avait remis des titres-services papier.

L'entreprise valide la prestation pour la transmettre à son tour à l'utilisateur. Celui-ci peut alors confirmer la prestation, par téléphone ou internet, et en autoriser le paiement par le débit automatique du portefeuille électronique.

L'arrivée des titres-services électroniques n'entraîne pas la disparition des titres-services papier: les 2 systèmes coexistent. Les deux ne sont toutefois pas interchangeables: il n'est pas possible d'échanger des titres-services papier contre des titres-services électroniques et inversement. Il faut en demander le remboursement.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'ALE de Jette - rue Léon Theodor 204 - 02.421.65.00 ou surfer sur www.titres-services.be

A Jette depuis un demi-siècle



Des roses à l'arrivée pour les dames, de sincères félicitations pour les messieurs... La Salle communale des Fêtes était comble le 30 septembre dernier.

C'est désormais une tradition, depuis 1988, tous les deux ans, près d'une centaine de Jettois reçoivent une médaille commémorative, des mains des membres du collège des bourgmestre et échevins, de

conseillers communaux et de la présidente du CPAS. Ce qui les distingue des autres habitants de notre commune: les femmes et les hommes à l'honneur résident de manière ininterrompue à Jette depuis 50 ans. Un tel cap méritant bien qu'on le fête, l'administration communale, à l'initiative de l'échevin des Animations Bernard Lacroix, avait organisé une réception à leur inten-

tion.

En ces temps où les déménagements sont monnaie courante et où le "papillonnage immobilier", volontaire ou forcé, devient la norme, une telle fidélité à une commune surprend. Mais, comme l'a expliqué une Jettoise avant de recevoir sa médaille: "Pourquoi quitter un endroit où l'on se sent si bien?" Tout est dit!

Une politique active d'intégration de la personne handicapée

La Commission communale de la Personne handicapée, créée fin 2003 à l'initiative de l'échevin des Affaires sociales André Liefferinckx, a pour but d'associer les Jettois qui souffrent d'un handicap à la gestion des problématiques qui les concernent, d'œuvrer à leur intégration dans les actions existantes et de mener des opérations de sensibilisation auprès des habitants, des écoliers, des commerçants,...

Des réalisations concrètes

Les actions et suggestions de la commission ont déjà mené à des réalisations concrètes. Ainsi, les problèmes que les personnes à mobilité réduite peuvent rencontrer lorsqu'elles veulent pénétrer dans un bâtiment ou simplement se déplacer dans l'espace public n'échappent plus à quiconque. Partant du principe qu'il incombe aux services publics de montrer l'exemple, l'administration communale de Jette a, en



concertation avec la Commission communale de la Personne handicapée, réalisés des aménagements pour faciliter l'accès de plusieurs bâtiments communaux, dont La Maison communale. De plus, les réaménagements de voiries sont effectués, dans la

mesure du possible, en tenant compte des personnes handicapées.

L'emploi occupe une position centrale dans la vie de la plupart d'entre nous. C'est également vrai pour les personnes handicapées; à la différence près que l'accès à l'emploi peut se révéler plus difficile pour elles. La commission communale y accorde une attention particulière. Sur proposition de celle-ci, l'assistant social de l'administration communale a participé à un cycle de sensibilisation portant sur l'intégration professionnelle des personnes handicapées, organisé par le Service bruxellois francophone des Personnes handicapées.

En outre, le contrat d'insertion professionnelle d'un ouvrier communal handicapé a été prolongé sur décision du collège des bourgmestre et échevins.

Journée de l'emploi: apportez votre témoignage

La Commission communale de la Personne handicapée organise une journée de réflexion sur "L'Emploi et le handicap", le 3 mars 2007 dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6). Cette journée sera l'occasion de rencontrer des spécialistes du terrain. Différentes associations sont attendues: la COCOF, le Vlaams Fonds, l'ORBEM, le Centre pour l'Egalité des chances,...

Quatre thèmes seront abordés au cours de cette journée: "Marché de l'emploi", "Entreprises", "Intégration et relations" et "Mes droits". Si vous souhaitez partager votre expérience de l'un ou l'autre sujet, votre témoignage est le bienvenu.

Vous pouvez prendre contact avec le service des Affaires sociales de l'administration communale de Jette (chaussée de Wemmel 100) - tél.: 02.422.31.24 (Christiane Cogneau)

Vous trouverez plus de renseignements dans le Jette-Info du mois de février 2007.

La Commission communale de la Personne handicapée a perdu un de ses membres le 2 octobre dernier. Léon Vanmarcke est décédé à l'âge de 30 ans. Avec sa disparition, la Commission ne perd pas uniquement un collaborateur, nous perdons également un Jettois qui occupait une place particulière dans notre commune. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.

Fête de Saint-Nicolas

Le collège des bourgmestre et échevins, l'échevinat des Animations et l'asbl «Promotion de Jette» vous invitent à fêter Saint-Nicolas en assistant au spectacle du magicien

DIMI

le samedi 2 décembre 2006 à 14 h
à la salle Excelsior, rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10



Réservation

à l'administration communale,
service des Animations,
chaussée de Wemmel 100,
de 8h30 à 14h
(sauf jeudi : de 13 à 16h)

Entrée: 2 €

Après le spectacle,
Saint-Nicolas offrira
des friandises
à tous
les enfants sages...!

Concours: Achetez jettois

1/12/2006 - 31/12/2006
Participez et gagnez

L'association "Shopping Jette", créée en mars dernier à l'initiative de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix, rassemble à l'heure actuelle 120 commerçants jettois. Le but de cette association est de promouvoir les commerces jettois et d'encourager les habitants de la commune à acheter dans leur quartier.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, "Shopping Jette" lance un grand concours "Achetez à Jette et gagnez" durant tout le mois de décembre. Pour participer, il suffit de demander une carte à l'un des commerçants participants; vous les reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée derrière la vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera

remplie lorsque vous aurez obtenu 12 cachets différents. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir des bons d'achat d'une valeur minimale de 25 EUR, à faire valoir dans les commerces membres de "Shopping Jette".

Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner. Un tirage au sort sera organisé au début du mois de janvier 2007.

Plus de renseignements:
André Electeur, coordinateur
Association de commerçants
"Shopping Jette" -
rue Léopold Ier 483 - 1090 Jette
Tél: 02.426.59.95.

Ensemble pour revivre la véritable tradition de Noël !

Marché de Noël

Place Cardinal Mercier

Vendredi 8 décembre 2006 de 16h à 23h

Samedi 9 décembre 2006 de 15h à 23h

Dimanche 10 décembre 2006 de 12h à 20h

Comme l'an dernier, la place Cardinal Mercier accueillera une quarantaine de chalets en bois, baignés de la douce lumière des guirlandes et des braseros. Vous y trouverez une multitude de cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année. Sans oublier les plaisirs du palais: des dégustations et des spécialités de Noël vous seront proposées. Diverses animations sont également prévues au programme.

Pour tout renseignement :

service Vie économique et Animations - 02.423.13.05

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE & MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Lumières de fêtes

Comme chaque année, notre commune fera un effort tout particulier pour illuminer les quartiers commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dès la fin du mois de novembre, des milliers de lampes brillent de tous leurs feux dans les rues de Jette. "Les clients des commerces jettois pourront à nouveau faire leurs achats de fin d'année dans une ambiance chaleureuse", se réjouit l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix. Des arcades lumineuses recouvriront les trottoirs de la place Reine Astrid, de l'avenue de Laeken et d'une partie de l'avenue de Jette. Dans la rue Timmermans, la rue Léopold Ier, une partie de la chaussée de Jette et la rue Léon Theodor des motifs lumineux inviteront à la promenade. La place Cardinal Mercier, la place Werrie et les abords de la galerie Mercure ne seront pas oubliés. Vivement les fêtes!

Concours: Donnez à votre maison un air de fête!

La commune pare les places et les rues commerçantes d'habits de lumière pour les fêtes de fin d'année. Et vous? Si vous donniez à votre maison un air de fête... Il suffirait d'une guirlande lumineuse au balcon, d'une couronne de Noël sur la porte ou de quelques décorations aux fenêtres pour qu'une ambiance féerique envahisse votre quartier.

Pour participer au concours d'illuminations festives, remplissez le talon ci-dessous et renvoyez-le au service Vie économique et Animations.

UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX

TALON DE PARTICIPATION à renvoyer avant le 15 décembre 2006 à l'Administration communale de Jette

Service Vie économique et Animations
Chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél.:

SOUHAITE PARTICIPER À L'OPÉRATION "ILLUMINER JETTE" ORGANISÉE PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE JETTE À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2006.

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chaque participant peut faire part de sa réflexion personnelle et échanger ses points de vue avec les autres membres du groupe. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue spécialisé dans l'approche centrée sur la personne, tourne autour d'un thème qui varie de mois en mois.

Rencontre autour d'un thème: "Souci de soi... souci de l'autre"

le 10 novembre de 13h30 à 15h30
au Centre culturel de Jette (bd de Smet de Naeyer 145)

Une inscription préalable est nécessaire.

Informations: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

A noter que le 8 décembre, le thème du groupe de parole sera "Le rejet et la peur".

Parallèlement aux groupes de parole mensuels, le Service de Santé Mentale (SSM) Nouveau Centre Primavera organise chaque jeudi, de 17h30 à 19h15, un groupe de rencontre, lieu d'évolution personnelle. Pendant près de 2 heures hebdomadaires, les participants (pas plus de 8 personnes) disposent d'un moment pour soi, contre la solitude et la déprime. Le partage des expériences et l'écoute sont encadrés par un psychologue.

Renseignements: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

"Le Café des Parents"

Les ados au centre de rencontres-débats

Destiné aux parents d'adolescents, "Le Café des Parents" offre un soutien à la parentalité sous ses diverses formes. Le projet est né à partir des réflexions des parents d'adolescents rencontrés par un groupe de professionnels de la relation d'aide de diverses associations (Service de Santé mentale Le Norois, Planning familial de Jette, Maisons médicales Esseghem et Kattebroek, A.M.O. L'Oranger).

Le "Café des Parents" est un lieu animé par des professionnels, dans lequel les parents, beaux-parents et grands-parents d'adolescents peuvent prendre le temps de s'arrêter, de se rencontrer dans un cadre convivial et d'échanger leurs expériences des mille et un aspects de la vie au quotidien avec des "teenagers".

Parmi les activités concoctées par l'équipe d'animation: des rencontres-débats autour d'une vidéo sur divers thèmes relatifs à l'éducation des adolescents, des conférences-débats, des activités ludiques rassemblant adultes et jeunes (soirée jeux de société), des groupes de parole plus spécifiques pour parents et d'autres projets à construire... selon les souhaits ainsi que les potentialités des participants et des animateurs.

"Le Café des Parents"

tous les lundis de 17h à 21h à la salle Fenil du Centre culturel Le Fourquet (place de l'Eglise 15 à 1083 Berchem-Ste-Agathe)

Gratuit

Renseignements:

Centre Pluraliste Familial de Jette - 02.426.06.27

Service de Santé mentale "Le Norois" - 02.478.82.40

Maison médicale Esseghem - 02.424.25.40

Maison médicale Kattebroek - 02.469.10.17

A.M.O. L'Oranger - 02.465.08.60

Affirmez-vous avec l'asbl "Humania"

Les circonstances de la vie font que l'on doute parfois de soi, de ses capacités à faire face aux défis de la vie quotidienne. On en arrive à se terrer dans un coin en ruminant. Rien ne va plus!

Comment faire pour se libérer, remonter la pente, accéder au bien-être?

Animée par Paula Peeters, comportementaliste, la série de 4 ateliers "Développer la confiance en soi" a pour but d'explorer les moyens pour récupérer le dynamisme et la confiance en soi tellement nécessaires pour vivre heureux. Le prix de la série d'ateliers est fixé à 40 EUR.

Les mardis (de 20h à 22h) ou samedis (de 10h à midi). A partir du 7 novembre.

Renseignements et inscriptions: asbl "Humania" - avenue Swartenbrouck 3 à 1090 Jette - 02.479.92.75.

Activités pour Seniors

Le vendredi 1er décembre:

Visite et marché de Noël à Maastricht

Maastricht, première grande ville des Pays-Bas après la frontière belge, offre tous les charmes d'une destination originale. L'architecture y est remarquable.

Une bonne tasse de café vous y attendra à votre arrivée. Vous pourrez ensuite découvrir la pittoresque cité à bord du tram urbain qui propose des visites guidées de la vieille ville. Entièrement fermé et chauffé, le tram urbain est équipé de places confortables. A partir de la Grand-place du Vrijthof, un guide vous emmènera à la découverte des endroits pittoresques de Maastricht: notamment, le Vagevuur, Jeker-kwartier, Onze Lieve Vrouwplein, Helpoort.

Après cette visite, le repas de midi se prendra dans un restaurant du centre-ville.

L'après-midi sera consacré à la visite du marché de Noël et de la 8ème édition de la féerie de "Winterland Maastricht", un marché itinérant qui fait escale dans 4 villes hollandaises. Celui-ci est un mélange de musique, de chants de Noël, de neige et d'arbres géants. Le tout, au coeur d'un village de plusieurs centaines de chalets éclairés de 70.000 lumières.

Quand? Rendez-vous le 1er décembre à 7h30 sur la place Cardinal Mercier. Retour à Jette vers 20h30.

Prix: 46 \$, comprenant le transport en car, la visite guidée, le tram touristique et le repas de midi. **Réservations: dès le 22 août.**

Le mercredi 13 et le jeudi 14 décembre à 14h:

Fête de Noël

(réservée uniquement aux seniors jetteois)

Vous êtes invité(e) à un spectacle de variétés qui, cette fois, s'adressera aussi bien aux francophones qu'aux néerlandophones. Pendant un après-midi, des artistes professionnels se succéderont sur scène: Ingriani (fantaisiste et divette) et Jacques Raymond (baryton) présenteront "Vive Paris" et interpréteront des chansons napolitaines, un medley américain, quelques airs connus d'opérette, ainsi qu'un tour du monde en chansons. Ils seront accompagnés au synthétiseur par Jean-Pierre Van Roye.

Rolando, le clown musical, vous enchantera avec son numéro international et ses imitations.

Jean Cronel, présentateur et fantaisiste, animera la représentation du mercredi 13 décembre.

Jean Monnet, présentateur-animateur, animera la présentation du jeudi 14 décembre.

Attention! Le spectacle bilingue du mercredi est identique à celui du jeudi. Il n'est pas possible de s'inscrire aux deux représentations.

A l'entracte, la bûche de Noël et le café vous seront offerts.

Quand? Le 13 ou le 14 décembre dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Entrée gratuite

Réservations: retirez votre carte d'invitation auprès du service communal des Seniors dès le 17 novembre.



Cours de danses de salon

La danse est la plus naturelle des activités humaines. Ses avantages sont multiples. Elle offre la possibilité de développer l'ensemble des muscles. C'est une activité qui oblige à se tenir droit. C'est un exercice tonique dont on retire un grand sentiment de bien-être. C'est un passe-temps que l'on peut pratiquer en couple ou entre amis. Mais, avant tout, la danse facilite les contacts et les rencontres entre les personnes.

Depuis le 3 octobre 2006, des cours de valse, tango, cha-cha-cha, salsa et bien d'autres vous sont proposés.

Les cours sont donnés par un moniteur expérimenté (ancien compétiteur).

Les Messieurs sont les bienvenus ! Des dames recherchent des cavaliers !

Prix: 3,50 EUR/ 3 EUR/ 1 EUR/ 2 EUR en fonction de votre niveau.

Adresse des cours:

Pavillon Wouters - rue Wouters 12 à 1090 Jette (à proximité de l'Abbaye de Dieleghem).

Pas d'inscription préalable requise. Vous pouvez vous présenter directement aux cours.

Infos et inscriptions : Service Seniors

La Maison communale - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette
Entresol - bureau 043 (ascenseur : étage ET)

Ouvert au public: le lundi, mardi, mercredi et vendredi, entre 10h00 et 11h30 et le jeudi entre 14h00 et 15h30.

Tél.: 02/423.12.66 - Courriel: phellem@jette.irisnet.be

Exposition à l'Abbaye

Rétrospective Victor Fermeus 1894-1963

Victor Fermeus, peintre et principalement aquarelliste, eut une production abondante d'une très grande maîtrise et fortement appréciée de son vivant. Il put ainsi vivre de son art. Son œuvre, aujourd'hui très dispersée (jusque dans les collections de feu Winston Churchill), ne véhicule pas de grand discours. C'est une œuvre sereine tout en nuance où l'artiste jettois a développé une expression très personnelle, presque photographique, dans les cadrages et la captation de l'instant qui passe... Comme de nombreux autres

artistes peintres, il fut séduit par les sites "pittoresques" de la banlieue bruxelloise de Jette, Laeken, Ganshoren d'avant l'urbanisation galopante, mais aussi par les monuments et les sites de communes de la périphérie bruxelloise ou à l'étranger.

Rétrospective Victor Fermeus 1894-1963
du 12 novembre au 3 décembre
Du mardi au vendredi de 14h à 17h et
le week-end de 14h à 18h - fermé le lundi
A l'Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)



Renseignements: 02.479.00.52

Antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles

Mise sur pied à Jette en 1996, l'Antenne Interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les conférenciers invités lors de ce cycle d'exposés proviennent de l'UCL et de l'ULB, et les exposés sont, de par leur présentation, rendus accessibles au public le plus large.

Au programme ce mois-ci:

9 novembre 2006

Jean-Pierre Vandenbranden,
conservateur honoraire
de la Maison d'Érasme à Bruxelles

**"Que signifie Érasme pour
l'homme du XXI^e siècle?"**

30 novembre 2006

Nicole Davidts, licenciée
et agrégée en histoire UCL

**"Saint-Pétersbourg ou
le rêve fou d'un Tsar"**

à 14h30

dans la Salle communale des Fêtes
à Jette (place Cardinal Mercier 10
au-dessus de la bibliothèque communale)

Entrée: 4 EUR par séance

**Infos: commune de Jette - service
Communauté française - tél.:
02.423.13.53 (Sylvie Allentin)**

Le Centre culturel présente...

Cycle de conférences

"Cent ans de Jazz"

"Claviers et Souffleurs font bon ménage"

Le temps d'un après-midi, Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. De l'histoire de ce genre musical aux grands instrumentistes, en passant par les nombreux courants qui ont traversé le jazz, les grands interprètes et compositeurs, les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide de beaucoup d'écoute et de références musicales, de vidéos, ... Le bar est ouvert à l'entracte.

le 16 novembre de 14h15 à 17h15

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 5 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Cycle de conférences

"Clés pour la musique"

"Les diverses facettes du Concerto pour piano de 1875 à 1950 - 1^{ère} partie"

Chaque mois, la conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.

le 18 novembre à 14h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Théâtre pour enfants

Les Dimanches d'Aurélien

"Du soleil dans la tête"

Il y a des jours où l'on se sent bien, où tout tourne rond et d'autres durant lesquels il nous arrive de craquer. Entre la télé et les voyages, entre les cauchemars et les beaux souvenirs, entre l'ombre et la lumière, pour grandir, moi j'ai choisi... Je garde le soleil dans la tête !

Spectacle en chansons pour les enfants de 3 à 12 ans. Durée: 55 min.

le 19 novembre à 15h

à la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 6 EUR

Infos et réservations: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Théâtre lyrique

"Le souffle d'Orphée"

de et par Véronique Van Cutsem

Depuis des milliers d'années, la jeune femme erre sur les rives du monde des morts. Elle ne peut s'éloigner du souvenir de son bien-aimé. Paroles et chants remontent à ses lèvres pour conter l'étrange histoire de ce "dieu" de la musique.

Né en Thraces, le mythe d'Orphée s'est construit et sans cesse enrichi. Aujourd'hui, Véronique Van Cutsem prolonge à sa façon cette tradition. Désireuse de retrouver dans cette épopée son contenu contemporain, elle s'en est approprié les personnages et a cherché à leur donner une consistance dramatique. Le texte est une interprétation moderne, personnelle et libre du récit mythologique avec, comme thèmes majeurs, le mystère de la musique et le voyage d'Orphée au pays des morts.

Les morceaux sont repris à la poésie française mise en musique par Du Parc et Satie, ainsi que Vivaldi. Aide à la mise en jeu: Josiane Iris

Le vendredi 10 novembre à 20h30

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR / 7 EUR en réservant au 02.426.64.39 / 1,25 EUR art. 27

Voir le Monde

"Andes centrales. De sel et de feu"

Nées d'un chaos géologique, les Andes centrales sont de glace et de feu, de sel et de sable. Dévalant d'une Cordillère asséchée, l'érosion colorée s'étale en lacs salés et en déserts arides. Premier habitant du massif andin, l'Indien a vécu le martyre sous la Conquista. Et depuis, les Andes témoignent encore d'un "mal-vivre" des damnés du sel et de l'étain. Au Chili, la Cordillère est cependant source de richesses nationales, comme le nitrate et le cuivre. Rendu timoré et anxieux, l'homme andin exorcise ses démons par des festivités polythéistes ou par des dévotions à des Vierges miraculeuses.

Ce que vous propose Voir le monde, ce mois-ci, c'est un voyage de haute altitude au travers d'images comme on se les imagine: plateaux arides piqués de volcans enneigés, matrones indiennes en chapeau melon et jupe bouffante, mineurs aux joues gonflées de coca, lamas cracheurs, musiques et fêtes en couleurs.



Voir le monde : "Andes centrales. De sel et de feu"

Le 26 novembre à 14h et 16h30

En la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR / 7,50 EUR pour les seniors / 5 EUR pour les - de 26 ans

Infos: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95.

Théâtre

"Au bout du désert" de Xavier Percy

Un vieux baroudeur alcoolique, grand aventurier devant l'éternel, se retrouve coincé dans un camion au milieu du désert avec un fils dont il s'était progressivement éloigné... Un huis clos passionné dont l'humour cache mal l'émotion profonde.

Avec Grégoire Baldari et Michaël Parys. Mise en scène

de Jacques Neefs.

Les 23, 24 et 25 novembre à 20h30

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 10 EUR / 8 EUR sur réservation / 1,25 EUR art.27

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Deuxième Parcours d'artistes à Jette

Appel aux artistes et aux amateurs d'art

Les 24 et 25 mars 2007, aura lieu le deuxième Parcours d'artistes, organisé par le service communal de la Communauté flamande et le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins de Jette. L'année passée, la première édition du Parcours d'artistes avait réuni 55 artistes participants en 33 endroits différents.

Le but de cet événement est, une fois encore, de jalonner un itinéraire d'ateliers d'artistes et de maisons d'amateurs d'art qui ouvrent les portes de leur domicile la durée d'une exposition temporaire. Afin de mener à bien cette activité, appel est lancé à toute personne active dans le monde des arts ou qui porte simplement les arts dans son cœur. En outre, jeunes forces créatives (- de 26 ans) peuvent s'inscrire à un concours d'arts plastiques.

On recherche!

- Des artistes désireux d'exposer leurs œuvres (tous les genres: peinture, sculpture, céramique, photographie,...) dans leur maison ou atelier les 24 et 25 mars 2007. Les musiciens sont également les bienvenus.

- Des amateurs d'art qui, dans le cadre du Parcours d'artistes, sont disposés à ouvrir leur habitation pour une exposition temporaire et/ou une représentation musicale, les 24 et 25 mars 2007.

- Des jeunes talents créatifs (- de 26 ans) pour un concours d'arts plastiques

Tu as la fibre artistique et tu veux le montrer à un large public? Les jeunes sculpteurs, peintres, photographes, dessinateurs, designers,... qui participent peuvent gagner un très beau prix.

Chaque oeuvre envoyée (maximum 3 par participant) sera exposée lors d'une exposition de groupe pendant la deuxième édition de Parcours d'artistes, les 24 et 25 mars 2007 à Jette. Un jury composé d'artistes jettois sélectionnera une oeuvre, son créateur recevra un prix. Un prix du public sera également décerné.

Intéressé(e)? Envoyez une courte bio accompagnée d'une photo représentative ou d'une description de votre oeuvre au service de la Communauté flamande de la commune de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette ou au Gemeenschapscentrum Essegem - rue Leopold 1er 329 à 1090 Jette. Plus de renseignements au 02.423.13.73 ou par mail à cultuur@jette.irisnet.be.

Un mois pour la solidarité

Après la sensibilisation du public au scrutin du 8 octobre 2006, la plate-forme d'associations locales (Oxfam-Magasins du Monde, Amnesty International, Espaces-Femmes, Projet Interquartier, le Centre d'Entraide de Jette, Trait d'Union, la Ligue des Familles,...), réunies sous l'appellation "Ça passe par ma commune", invite qui voudra à poser un regard différent sur l'humain, qu'il soit voisin de palier ou habitant d'un lointain continent.

Tout au long du mois de la solidarité, du 11 novembre au 10 décembre, un florilège de manifestations vous sera proposé, avec l'appui du collège des bourgmestre et échevins, du Centre culturel de Jette, du Foyer jettois, du CPS de Jette, des échevins de l'Enseignement francophone et des Animations et le soutien de l'échevine de la Solidarité Nord-Sud Christine Gallez.

La Solidarité, c'est bon pour ...

... ma Commune

Samedi 11 novembre:

Lancement du mois de la solidarité

Salle Excelsior
(rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10)

16 h : Rencontre avec les associations de la plate-forme, films, débats, restauration aux saveurs du monde.

18 h : HAIQ (danse arménienne)

20h 30 : Présentation de la campagne CNCD 11.11.11 "La pauvreté, c'est nos oignons !"

21 h : Concert de Mousa Largo
Entrée: 4 EUR.

Renseignements: 02.426.64.39

Dimanches 12 et 26 novembre:

Animations au marché de Jette.

Du 8 au 10 décembre:

Présence au Marché de Noël.

... les Idées

Lundi 20 novembre

Rencontre-débat autour de photo/vidéo reportage "Le Liban, après... Etre solidaire, pourquoi, comment?"

En présence de Marthe Franssen (Médecine pour le Tiers-Monde), Selma Ben Khelifa (avocate spécialisée en droit international) et Nidal Amer (Libanais vivant en Belgique).

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à Jette). Entrée: 2 EUR.

Jedi 30 novembre

Ciné-club Soukirai et débat sur le thème "Nous sommes tous des oiseaux migrateurs". Projection de deux films: "Rue de la Paix" et "Les maîtres chanteurs".

Témoignage et échange sur la situation des sans-papiers. Débat sur l'état des politiques migratoires en Belgique et en Europe avec Henri Goldman, le Centre pour l'Egalité des Chances et l'Observatoire des Migrations.

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à Jette). Entrée: 2,50 EUR.

... mon Quartier

Du 11 au 19 novembre : le monde commerçant se montre solidaire

Des commerçants jettois "affichent" leur solidarité et mettent à votre disposition les produits mis en vente par l'opération 11.11.11 (calendriers, cartes de vœux, thé bio équitable).

Vendredi 17 novembre

Parce que "la solidarité, c'est d'abord se rencontrer et s'apprécier", des rencontres locales seront organisées en soirée, chez qui voudra. L'important est de partager des musiques, des spécialités, des cultures, des vécus. Une rencontre locale est organisée dès 20h à la rue Vanderborcht 99.

Renseignements: 0484.03.05.88

Vous désirez organiser une rencontre locale chez vous ou ailleurs? Appelez le 02.420.10.94 ou le 02.470.60.44

Dimanche 26 novembre

Petit-déjeuner équitable de 9h à 12h au Trait d'Union (rue Jules Lahaye 145). Présentation du reportage sur la solidarité réalisé par les enfants du Centre d'Entraide.

Renseignements: 0472.58.93.36

Un conte pour la Saint-Nicolas

"Jojo la vache" est un conte musical raconté par une mère et sa fille.

Jojo est une vache qui disparaît lentement.

A travers chaque "démantèlement" de la vache, mère et fille parlent de la naissance, de l'affirmation de soi,...

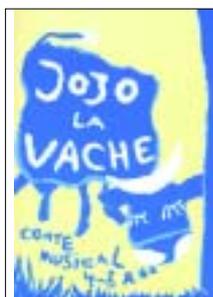
Au fil du récit, un ciel se construit: nuages en formes de taches, lever de soleil en forme de pis, lune qui rappelle des cornes... des traces de Jojo.

Pour les enfants de 4 à 8 ans.

Fête de Saint-Nicolas de la Ligue des Familles

Conte "Jojo la vache" du Théâtre Oz

le 3 décembre à 15h



en la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Saint-Nicolas passera après le spectacle.

Entrée: 6 EUR / 4,50 EUR sur présentation de la carte de la Ligue des Familles.
(Réservation avant le 29 novembre)

Renseignements:
Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



... le Commerce équitable

Dimanche 19 novembre

Tous aux petits déjeuners "Made in Dignity"!

Dégustations de produits issus du commerce équitable et bien d'autres choses encore!

Grand quiz équitable - exposition Amnesty International "Un regard sur le Guatemala" - "Regard sur la souveraineté alimentaire" par le CNCD 11.11.11 - Animation pour les enfants.

De 8h30 à 13h. Au Pavillon du Poelbosch (avenue du Laerbeek, près de l'A.Z./V.U.B). Entrée: 4 EUR par adulte / 3 EUR par enfant.

Renseignements: 02.420.74.71 ou 02.420.18.33

Mercredi 29 novembre

Petit déjeuner équitable organisé par Espace-Femme, dès 8h30 (place Cardinal Mercier 11)

Mercredi 6 décembre

Les membres du personnel du CPAS se mettent à la nourriture équitable et prennent un petit-déjeuner "Made in Dignity".

Jeudi 7 décembre

Les fonctionnaires communaux prennent le traditionnel petit-déjeuner Oxfam.

... la Politique

Vendredi 1er décembre

Rencontre citoyenne et politique

Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

19h00:

Projection du court-métrage "L'argent des pauvres" de Charlotte Randour

Au fond d'un immense jardin se dresse un terrier, témoin historique de l'activité industrielle et économique de Charleroi, ville aujourd'hui sinistrée.

19h30:

Restauration aux saveurs du Liban

Prix: 4 EUR (attention, réservation indispensable auprès du Centre culturel de Jette - 02.426.64.39)

20h15:

Rencontre-débat "Quelle(s) politique(s) pour une commune en matière de solidarité?"

En présence des représentants des diverses formations politiques, du CPAS, du Foyer jettois et des associations partenaires. Débat mené par Jacques Bredael avec la participation de:

- Felipe Van Keirsbilck - Cne-Csc/Attac
- Alexandre Seron - chargé de recherche au C.N.C.D.
- Yves Martens - Collectif Solidarité Contre l'Exclusion/ StopChasseauxChômeurs
- Henri Solé et d'autres invités

... le Moral

Samedi 9 décembre

Soirée de clôture du mois pour la solidarité

A la salle Excelsior (rue de l'Eglise St-Pierre 8-10)

16h00:

- Stands d'information des associations
- Exposition permanente Amnesty International: "Regard sur le Guatemala"
- Percussions africaines par Kwa? Doyouplay!
- Projection du court-métrage "La Dame dans le tram", une comédie de racisme ordinaire

16h30:

- Bilan du micro-trottoir réalisé par les jeunes du Projet Interquartier de cohésion sociale
- Mini-concert de rap avec 4XPi et Abu Mehdi, alias "L'homme du Congo"

17h30:

- "Les artistes? Solidaires aussi?" Mini-débat organisé par le Centre interculturel de rencontres, recherches et formations artistiques (CirrfaqA), en présence du réalisateur Ivan Fox, 4XPi, Abu Mehdi et des asbl "L'Abordage" et "Tarantino"

18h30:

- Projection de courts-métrages et vidéos: "Un autre regard..."
- Exposition "Regard de femmes"
- Buffet aux saveurs du Sud assuré par la Coordination des Femmes citoyennes (Cofeci)

20h00:

- Reportage sur le projet de coopération entre les communes de Jette et Sidi Bibi (Maroc): Perspectives associatives et communales

21h00:

- **Spectacle tout public: "Le songe de Taniperla"**

De et avec Ivan Fox. Une création de "Ça t'as vu!" Productions/ La Charge du Rhinocéros

Avec les armes intemporelles que sont les marionnettes, les bouts de ficelles, l'humour, la magie et un léger accent méditerranéen, Ivan Fox veut rejoindre le combat des Indiens du Chiapas pour leur dignité.



... mon École

La campagne "La pauvreté, c'est nos oignons - Nourrir la planète n'a pas de prix" sera diffusée dans les écoles jettoises, de même que des animations, de l'information et de la formation à la citoyenneté seront proposées aux élèves.

... l'Homme

(et pour la moitié de l'humanité qui n'en est pas un)

11 novembre et 9 décembre

Exposition

"Un regard sur le Guatemala" par Amnesty International

A la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10)



... et avec les Jeunes

Samedi 18 novembre

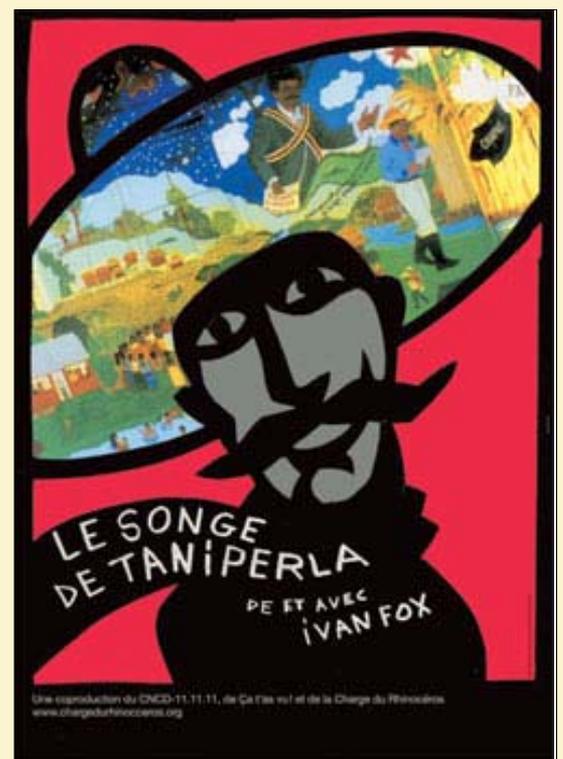
Découverte de jeux de coopération et de jeux solidaires

Par la ludothèque "diabolo" de la Ligue des Familles

De 10h à midi au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Samedi 9 décembre

Les jeunes du Projet Interquartier ont organisé un micro-trottoir sur la solidarité. Ils en présenteront les résultats à la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10).



Après le spectacle, débat et échange et de convivialité mené par un intervenant du CNCD 11.11.11, dans le cadre des partenariats avec des associations mexicaines du Chiapas.

Entrée: 4 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39